



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 16 octobre 2017 à 20 h, à l'Hôtel de ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents :

Mesdames les conseillères Guylaine Boily et Éline Bellavance, messieurs les conseillers Denis Viel et Gaëtan Gagné formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Mario Côté.

Est aussi présent monsieur Laval Robichaud, directeur général, monsieur Alain Barrette, directeur des travaux publics et monsieur Guylain Raymond, directeur des loisirs.

1- Ouverture

Monsieur le maire déclare la séance ouverte, le quorum étant atteint.

2- Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de la liste des comptes
4. Rencontre M. Gervais Beaulieu des Amiramis de la Vallée
5. Vente de terrain à Germain Gagnon
6. Vente de terrain industriel à Cédrico
7. Vente de terrain modification de résolution « cession de droit de propriété »
8. Pente de la Seigneurie Mon Toit et arbre de Noël
9. Préparation pour « party de Noël »
10. Décompte progressif des travaux rue Morin
11. Décompte progressif des travaux Petit Rang 2 et Rang Matalik Nord
12. Décompte progressif des travaux Seigneurie Mon Toit
13. Dérogation mineure Germain Gagnon et Réjeanne Tremblay
14. Dérogation mineure Alain Didier et Noëlla Horth
15. Prolongation de délai et dérogation mineure de Michel Blanchard
16. Dons
17. Correspondance
18. Divers
 - 18.1 Facture de graphiste pour « Au paradis de la chasse »
 - 18.2 Tour de communication
19. Période de questions
20. Levée de la séance

2017-10-256 Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par madame la conseillère Élane Bellavance, d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3- Adoption de la liste des comptes

2017-10-257 Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'adopter la liste des comptes au montant de 19 729.70 \$ et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4- Rencontre M. Gervais Beaulieu des Amirams de la Vallée

Suite à une demande de don de l'organisme, le conseil avait demandé de recevoir le président monsieur Gervais Beaulieu, afin qu'il puisse répondre à leurs questionnements. Il est entendu que monsieur le maire, lors de la rencontre avec la MRC, va faire des pressions pour que de l'aide supplémentaire soit accordée à l'organisme les Amirams.

2017-10-258 Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par madame la conseillère Élane Bellavance, de payer 500.00 \$ en don aux Amirams de la Vallée comme aide à leur financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5- Vente de terrain à Germain Gagnon

ATTENDU QUE monsieur Germain Gagnon veut faire l'acquisition du terrain attenant à sa résidence et que son intention, pour le moment, n'est pas de construire sur ce terrain;

ATTENDU QUE l'ingénieur Marc Thériault a fourni une expertise positive sur la possibilité de construire une résidence sur ce terrain;

ATTENDU QUE le terrain situé sur le coin de la rue Blais et Boudreau, doit être divisé pour le séparer de la rue;

ATTENDU QUE la superficie du nouveau cadastre ne sera connue qu'avec le nouveau certificat de localisation;

ATTENDU QUE le terrain est desservi par le réseau d'aqueduc et d'égout.

2017-10-259 Madame la conseillère Élane Bellavance propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel :

1. D'accepter de vendre le terrain situé sur le coin de la rue Blais et Boudreau à M. Germain Gagnon, pour la somme de 0.70 \$ le pied carré et qu'il devra acquitter les frais des services aqueduc et égout.

2. Le maire et le directeur général de la Ville de Causapscal sont dûment autorisés à signer tous les documents requis pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6- Vente de terrain industriel à Cédrico

ATTENDU QUE l'entreprise Cédrico de monsieur Denis Bérubé a besoin de terrain pour satisfaire leur besoin d'expansion.

2017-10-260

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Guylaine Boily :

1. D'accepter de vendre un terrain d'approximativement 700 000 pieds carré, situé dans le secteur industriel attenant à l'entreprise, pour la somme de 0.10 \$ le pied carré.
2. Le maire et le directeur général de la Ville de Causapscal sont dûment autorisés à signer tous les documents requis pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7- Vente de terrain, modification de résolution « cession de droit de propriété »

ATTENDU QUE la Ville de Causapscal a adopté, le 15 octobre 2012, le règlement concernant la fermeture d'une partie de l'ancienne route du 2^e Rang, telle qu'elle a été décrite dans la description technique de l'arpenteur-géomètre Gilbert Bérubé, en date du 20 mars 2000, sous sa minute 6645;

ATTENDU QU'une partie de cette ancienne route est déjà occupée par Mme Renée-Claude Gauthier.

2017-10-261

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par madame la conseillère Éline Bellavance que :

1. La Ville de Causapscal consente à une vente pour 1 dollar, en faveur de Mme Renée-Claude Gauthier, de la parcelle numéro 4 810 835, décrite comme étant l'ancienne route du 2^e Rang.
2. Le maire et le directeur général de la Ville de Causapscal sont dûment autorisés à signer tous les documents requis pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8- Pente de la Seigneurie Mon Toit et arbre de Noël

Suite à la demande de la directrice d'avoir un suivi sur l'état de la pente du remblai derrière leur bâtiment et de la fourniture d'un arbre de Noël, le conseiller Gaëtan Gagné va rencontrer la direction de la Seigneurie Mon Toit pour préciser leur demande.

9- Préparation pour « party de Noël »

Discussion sur la possibilité de faire un souper de Noël au lieu d'une soirée, si possible plus près de la fête, et comme à l'habitude, demander une contribution de 20.00 \$ à chaque personne et la Ville est disposée à couvrir la balance des coûts de cette fête.

10- Décompte progressif des travaux rue Morin

2017-10-262

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gaëtan, de faire le second paiement des décomptes sur le projet RIRL; CAU-59-01 rue Morin, CAU60-01 route du 2^e Rang et CAU-62-02 chemin du pont Plante, pour un montant de 51 379.27 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11- Décompte progressif des travaux Petit Rang 2 et Rang Matalik Nord

2017-10-263

Madame la conseillère Éline Bellavance propose, appuyée par madame la conseillère Guylaine Boily, de faire le second paiement des décomptes sur le projet AIRRL; CAU-Petit 2^e Rang et CAU-1^{er} Rang Matalik Nord pour un montant de 71 321.77\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12- Décompte progressif des travaux Seigneurie Mon Toit

2017-10-264

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, de faire le paiement des décomptes sur le projet stabilisation de pente de la Seigneurie Mon Toit pour un montant de 9 968.47 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13- Dérogation mineure Germain Gagnon et Réjeanne Tremblay

2017-10-265

Madame la conseillère Éline Bellavance propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, d'accepter la dérogation mineure #DPDRL170207 afin de permettre qu'un bâtiment accessoire empiète dans la marge de recul avant qui est de 6,00 mètres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

14- Dérogation mineure Alain Didier et Noëlla Horth

2017-10-266

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'accepter la dérogation mineure #DPDRL170224 afin de permettre qu'un bâtiment complémentaire de type garage excède la hauteur de 5,50 mètres sans excéder celle du bâtiment principal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2017-10-267 15- Prolongation de délai et dérogation mineure de Michel Blanchard
Madame la conseillère Éline Bellavance propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, d'accepter le délai supplémentaire se terminant au mois de juillet 2018 pour soit : démolir son garage orphelin, suite à l'incendie de sa maison au 166 rue Tremblay ou le vendre et, d'accepter la dérogation mineure #DPDRL170219 afin de permettre qu'un garage excède la superficie maximum de 80 m² et 80% de la superficie de la résidence sans toutefois excéder 10% de la superficie du terrain et qu'une porte de garage excède 3,05 mètre de hauteur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2017-10-268 16- Dons
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, de verser les dons suivants :
- 350.00 \$ à l'Accorderie
 - 250.00 \$ au Cercle des Fermières pour l'achat d'un métier à tisser
 - 50.00 \$ pour l'album des finissants de l'école secondaire Armand-Saint-Onge;
 - 250.00 \$ à l'ensemble musical Gérard Charrette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 17- Correspondance
La correspondance est lue aux conseillers.
- 18- Divers
- 18.1 Facture de graphiste pour « Au paradis de la chasse »
Cette facture est intégrée au paiement des factures du mois, en début de séance.
- 18.2 Tour de communication
Information est donnée sur les lieux et dates des rencontres publiques sur l'installation d'une tour de communication.
- 18.3 Fuite d'eau Guy Dufour
ATTENDU QU'une fuite d'eau de l'aqueduc en face de la résidence de M. Guy Dufour au 43 rue Frenette, a déjà été détectée et qu'un début d'affaissement de la chaussée est visible;
ATTENDU QUE l'article IV du règlement 22-96 qui règlemente la construction et l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout stipule que le propriétaire, M. Dufour, est responsable de l'entretien de la conduite de sa résidence jusqu'au collecteur principal et que la Ville se réserve, en exclusivité, les travaux d'entretien pour la partie sous l'emprise de la rue, mais aux frais du propriétaire;

ATTENDU QUE suite aux travaux faits par la Ville, il y a eu des frais supplémentaires dus à la découverte de malfaçon exécutée sur le réseau qui date de plus de 40 ans;

ATTENDU QU'il serait préjudiciable à M. Guy Dufour de lui charger la totalité des frais encourus par la réparation.

2017-10-269

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'accepter que M. Guy Dufour ne paie que la moitié de la facture totale de la réparation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

19- Période de questions

Aucune question.

20- Levée de la séance

2017-10-270

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, de lever la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Mario Côté, maire

Laval Robichaud, directeur général et
secrétaire-trésorier